



Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 CONSULTATIONS les enjeux de l'eau & les risques d'inondation

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025



FNE Pays de la Loire donne son avis et détaille certains enjeux du questionnaire grand public



Enjeu 1 : climat - La politique de l'eau à la hauteur des enjeux d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique.

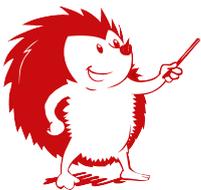
- Le dérèglement climatique est un enjeu global et transversal à toutes les thématiques. Il révèle et accentue les faiblesses d'un territoire. Sans action efficace d'atténuation (réduction des gaz à effet de serre), ce dérèglement climatique est et sera de plus en plus rapide. Ses effets sur le cycle de l'eau et les milieux sont importants et d'autant plus visibles lorsque les pressions déjà existantes sont fortes et que les situations sont dégradées. Ses effets se font aussi sur la santé et la pérennité des activités humaines qui dépendent de la santé des milieux.

Face au dérèglement climatique, pour avoir des territoires plus résilients, la politique de l'eau doit conjuguer le renforcement des efforts d'atténuation, la planification des actions d'adaptation et l'atteinte du bon état et du bon fonctionnement des milieux aquatiques. Il est donc indispensable de prendre en considération le dérèglement climatique dans tous les autres enjeux.

→ En savoir plus : p.8 de la version projet du document des enjeux pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ;

<https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : guider et fixer le cadre d'élaboration des réponses aux enjeux du bassin Loire-Bretagne	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Il est proposé que les impacts du changement climatique soient intégrés à tous les chapitres du futur SDAGE, de manière transversale. C'est une bonne approche. Le changement climatique va perturber le cycle de l'eau et renforcer les épisodes extrêmes. Le régime des pluies va être perturbé, et en période de sécheresse les polluants sont plus concentrés, la biodiversité est fragilisée et l'eau doit être partagée entre les usages. Des milieux naturels fonctionnels sont plus résilients face au changement climatique et peuvent aussi constituer des solutions d'adaptation et d'atténuation. L'acceptabilité sociale joue aussi un rôle important ici.



Enjeu 2 : connaissance - La connaissance et la communication au service de la prise de conscience pour éclairer les choix, accompagner les transitions et affronter les ruptures.

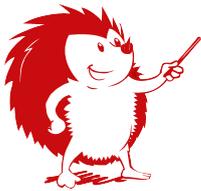
La connaissance est un préalable à une action répondant aux objectifs retenus. Toutefois, la recherche de l'exhaustivité ne peut pas être un objectif. Les connaissances sont, par nature, partielles et perfectibles.

Ces limites ne doivent pas être un frein à l'action. L'amélioration continue des connaissances reste indispensable dans le contexte du dérèglement climatique. Elle porte sur l'eau et les milieux aquatiques, les changements globaux (climatiques, économiques, sociologiques, démographiques, scientifiques...) et leurs combinaisons. Il s'agit de mieux identifier l'étendue et l'évolution des perturbations, de mieux comprendre les enjeux des différents acteurs à toutes les échelles, pour mieux anticiper les effets des actions correctrices.

Il est primordial de développer, auprès de tous les publics, la prise de conscience de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques et de mettre en avant les services qu'ils nous rendent. Ceci impose le partage et la diffusion de la connaissance selon des modalités adaptées à chaque public (données, synthèses pédagogiques, vulgarisation...).

→ En savoir plus : p.13 de la version projet du document des enjeux pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : conforter les réseaux de suivi et renforcer la connaissance sur l'eau et les milieux associés au bassin versant pour mieux les gérer	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : améliorer le partage et l'accès à cette connaissance pour éclairer les choix	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : communiquer et favoriser la sensibilisation et la prise de conscience et accompagner les ruptures	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Améliorer la connaissance (et son partage) et poursuivre l'information et la sensibilisation sont indispensables ! Mais cela ne doit pas retarder les actions en faveur de l'amélioration de la santé des cours d'eau.



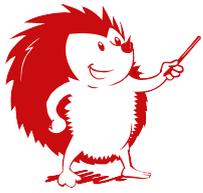
Enjeu 3 : gouvernance - Les politiques territoriales porteuses des nécessaires solidarités entre les acteurs et les territoires autour de la gestion de l'eau.

Le bassin versant est le territoire qui draine l'ensemble des eaux de surface vers un même point (son exutoire) et remplit plusieurs fonctions importantes (hydrologiques, écologiques et socioéconomiques). Les aménagements et activités anthropiques ont un impact sur ce bassin versant. Or, l'eau disponible pour les activités humaines est naturellement limitée. Sa raréfaction et le développement des événements extrêmes invitent à développer les solidarités dans les bassins versants, entre la terre et la mer, entre les espaces ruraux et urbains, entre les usagers... et nécessitent également de définir des priorités entre les usages.

La gestion de l'eau, pour se réaliser de façon efficace, doit être abordée et mise en oeuvre de manière coordonnée, par l'ensemble des politiques et des acteurs afin de définir, porter et financer les actions à venir. Le bassin versant est le périmètre pertinent pour la gestion de la ressource en eau.

→ En savoir plus : p. 17 de la version projet du document des enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : agir au niveau du bassin versant, l'échelle pertinente pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, favorisant les solidarités entre les territoires (des sources à la mer) et les usagers	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : s'appuyer sur le Sage, l'outil de planification locale basé sur une gestion globale et concertée des acteurs du territoire, afin de porter la stratégie de territoire de façon globale dans les autres politiques sectorielles	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : renforcer la cohérence et l'articulation des politiques publiques	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



L'eau ne tient pas compte des frontières administratives connues (région, départements...), elle suit son fonctionnement propre, celui du bassin versant. Chaque goutte de pluie qui tombe sur ce territoire termine sa course au même endroit, dans le cours d'eau (ou la nappe souterraine). Les activités impactant l'eau ont donc intérêt à être analysées et gérées globalement à cette échelle. La politique de l'eau s'est adaptée à ce fonctionnement particulier : le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) s'applique à l'échelle du grand bassin Loire-Bretagne et les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) à l'échelle des sous-bassins, comme ceux des rivières de la Sarthe, du Layon ou de la Sèvre Nantaise par exemple. Néanmoins, si l'eau est gérée à sa propre échelle, la question ne doit pas être déconnectée des autres politiques qui ont un impact sur elle et inversement (agriculture, urbanisme etc.). D'où la nécessité d'une articulation.



Enjeu 4 : milieux aquatiques - La préservation et restauration les fonctionnalités des sols, des milieux aquatiques, des zones humides et du cycle naturel de l'eau.

La nature rend de nombreux services à la société : épuration naturelle de l'eau, maintien d'un débit d'étiage, écrêtement des crues, rétention de l'eau, régulation des débits des cours d'eau, atténuation des inondations... Ces services dépendent de la qualité des milieux aquatiques et le bon fonctionnement de leur bassin versant. L'artificialisation des bassins versants perturbe les milieux humides, les plans d'eau et les zones estuariennes, les habitats et les conditions de reproduction, de circulation des espèces vivant dans les rivières. L'artificialisation est multiple : modifications physiques, modifications des régimes des cours d'eau ou encore du ruissellement naturel et de l'infiltration.

Ces pressions de l'homme ont un impact sur le fonctionnement des bassins versants et des milieux aquatiques. Il est donc nécessaire d'agir à la source des dégradations en préservant et en restaurant les fonctions de ces écosystèmes (et de leurs services de régulations).

→ En savoir plus : p.24 de la version projet du document des enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : renforcer la préservation et la restauration des capacités de résilience des bassins versants, des fonctionnalités des écosystèmes et des zones humides	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : renforcer la restauration des fonctionnalités des sols	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



L'eau circule dans les rivières, s'infiltré dans les nappes souterraines mais elle s'évapore aussi par la végétation (on parle de l'eau verte dans le cycle de l'eau) et se stocke naturellement dans le sol et les zones humides. Une bonne gestion de l'eau ne se limite donc pas à l'eau visible dans les cours d'eau, c'est globalement une question d'aménagement du territoire. Par exemple, les zones humides sont souvent détruites pour permettre construction ou mise en culture. Or ces milieux naturels, dont le sol a la capacité de se gorger d'eau, sont des alliés face au changement climatique car ils régulent ainsi sécheresses et inondations. Ce sont aussi des réservoirs de biodiversité et ils améliorent la qualité de l'eau grâce à la phytoépuration.

Pour aller plus loin : [Les milieux naturels restaurés sont plus résilients face au changement climatique](#) ; [FNE : touche pas à ma zone humide](#)



Enjeu 5 : quantité - La sobriété des usages, au cœur d'une gestion quantitative équilibrée, partagée et durable de l'eau.

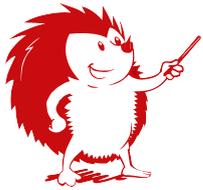
La gestion de la quantité d'eau doit être équilibrée, partagée et durable pour répondre au défi du dérèglement climatique. La ressource en eau est fragile, limitée et variable. Elle doit permettre en priorité de satisfaire les exigences d'alimentation en eau potable de la population, de santé, de salubrité publique, de sécurité civile. Elle doit aussi permettre de satisfaire les besoins des milieux aquatiques et de leurs biodiversités, ceux des activités économiques et de loisirs, des sources jusqu'aux estuaires et à la mer.

La gestion doit être adaptée à chaque territoire et s'appuyer sur la préservation du cycle naturel de l'eau. Pour s'adapter et atténuer le dérèglement climatique, elle doit anticiper les situations de crise (sécheresses et inondations) en planifiant mieux les aménagements du territoire, le développement des activités et le partage de l'eau.

La sobriété partout et pour tous est le premier levier pour faire face au défi de la quantité d'eau.

→ En savoir plus : p. 31 de la version projet du document des enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : penser et mettre en œuvre la sobriété des usages comme un préalable en s'appuyant sur une analyse globale	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : mettre le fonctionnement du régime hydrologique au cœur des réflexions pour améliorer la gestion équilibrée et durable de la ressource entre les besoins des milieux et les usages en périodes de basses eaux (été et printemps) et à propos des possibles stockages hors période de basses eaux	<input type="radio"/>	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : assurer l'alimentation en eau potable des usages prioritaires pour le futur	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



En terme de quantité, le maître mot doit être la sobriété. Tous les usages doivent faire des économies d'eau, dans une perspective du changement climatique qui allonge les sécheresses et fait croître les besoins. La question du stockage de l'eau doit pouvoir se poser, mais elle doit prendre les impacts des plans d'eau sur les milieux naturels et les besoins en eau de ces milieux l'hiver (par exemple les crues sont essentielles pour la recharge des nappes, ou pour repousser le bouchon vaseux ou encore être le signal de reproduction ou de migration de certaines espèces). Mais il faut aussi interroger la priorité voire la nécessité des usages justifiant le stockage, et même l'impact de ces derniers sur la qualité de l'eau et de l'environnement.



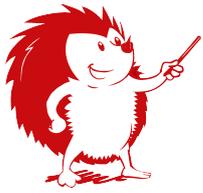
Enjeu 6 : qualité - Une eau de qualité, pour la santé humaine et la biodiversité

La pollution de la ressource en eau réduit la part disponible pour l'alimentation en eau potable. La préservation de la ressource est un enjeu majeur pour demain. De fait, l'atteinte d'une bonne qualité des eaux des sources à la mer et sa préservation dans la durée nécessite d'agir sur l'ensemble des causes de dégradation, sur les origines des pollutions. Nos modes de vie, de production, de consommation ont changé. Au quotidien nous utilisons tous plus de composés complexes : médicaments, cosmétiques, produits détergents, solvants, plastiques, pesticides et micropolluants. Les molécules qui en découlent finissent toujours par rejoindre les nappes souterraines, les cours d'eau, le littoral, sans compter sur les pollutions accidentelles. Les micropolluants sont toxiques, à de très faibles concentrations, pour l'Homme et les milieux.

Et, avec le dérèglement climatique, les événements extrêmes se multiplient et entraînent des répercussions sur la qualité de l'eau : augmentation des températures et manques d'eau entraînant une concentration plus importante des polluants.

→ En savoir plus : p. 38 de la version projet du document des enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : réduire les émissions des pollutions ponctuelles	<input type="radio"/>	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : préserver une eau de bonne qualité	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : préserver les milieux aquatiques, la biodiversité et de leurs capacités auto-épuratoires pour lutter contre les pollutions diffuses	<input type="radio"/>	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



La réduction des pollutions diffuses à la source est selon nous la priorité d'action, en particulier l'usage des intrants agricoles (engrais, pesticides). Les rejets des stations d'épurations et des industries sont également une source de pollution dégradant la qualité de l'eau, dont les résidus médicamenteux, les PFAS ou encore les microplastiques doivent tout particulièrement être analysés et réduits. La préservation des milieux naturels, et notamment la capacité des haies à limiter les transferts, des zones humides à filtrer l'eau... sont également nécessaires mais la réduction à la source reste la condition préalable indispensable.



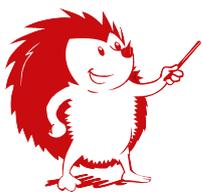
Enjeu 7: littoral - La préservation des estuaires et de la mer en conciliant les activités terrestres et marines.

Le littoral, composé de milieux naturels riches, divers mais fragiles, réceptionne les perturbations et pressions de la terre vers la mer. Il est aussi le lieu où s'exercent de nombreuses activités économiques (tourisme, baignade, loisir nautique, pêche, aquaculture, conchyliculture...), qui sont dépendantes de la bonne qualité des écosystèmes.

Il est donc nécessaire d'agir à la source des dégradations pour maintenir les services de régulations des écosystèmes. La sobriété des usages est également un des leviers indispensables sur lequel s'appuyer. Les actions déjà mises en place sont à poursuivre et nécessiteront une adaptation des usages. Demain, comment concilier les activités terrestres et marines avec la préservation de la mer et de la biodiversité marine ?

→ En savoir plus : p. 45 de la version projet du document des enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 à 2033 ; <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : renforcer les réseaux d'acteurs à l'interface terre-mer pour faire émerger des ambitions communes, supprimer les rejets en mer et améliorer la qualité sanitaire	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : préserver la biodiversité estuarienne, côtière et marine notamment en poursuivant la réduction de l'eutrophisation des eaux côtières et de transition, en supprimant les rejets en mer et en améliorant la qualité sanitaire	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Piste d'action : aménager le littoral en prenant en compte le dérèglement climatique	<input type="radio"/>	X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Le lien terre-mer est important dans la mesure où 80 % de la pollution des mers provient des terres et transite donc potentiellement par les cours d'eau. Sur le littoral comme ailleurs, l'aménagement, et notamment l'adaptation des stations d'épuration à la population toute l'année ou encore l'artificialisation, doit être (re)pensé en conséquence des effets du changement climatique.



Enjeu : inondations - Comment accroître la sécurité des populations exposées au risque d'inondation, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés dans un contexte de changement climatique ?

📍 Premier risque naturel en France, les inondations menacent des vies, des habitations, des emplois. Sur le bassin Loire-Bretagne, plus de 2 millions d'habitants peuvent être touchés par des débordements de cours d'eau ou des submersions marines.

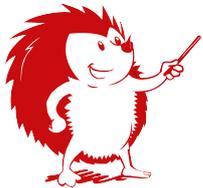
Ces phénomènes trouvent principalement leur origine dans les conditions météorologiques : fortes pluies pour le ruissellement et les crues, houle importante avec un niveau marin élevé pour les submersions marines. L'état des sols (gelés, très secs ou saturés en eau) peut aggraver les phénomènes.

Face à ce risque, une stratégie est adoptée par l'État et les collectivités territoriales pour améliorer la sécurité des populations et réduire la vulnérabilité des territoires.

Dans le contexte du changement climatique, outre l'amélioration des connaissances, les premiers leviers d'actions reposent sur l'aménagement du territoire, le développement d'une culture du risque et l'organisation à l'échelon local de tous les acteurs.

→ En savoir plus : <https://lc.cx/enjeux-inondations-2833>

	Piste très adaptée	Piste adaptée	Piste peu adaptée	Piste pas du tout adaptée
Piste d'action : s'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation : mise en place de stratégies locales, répartition des rôles, gestion des digues...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piste d'action : mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents et dans les plans de prévention des risques (PPR), en tenant compte du changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piste d'action : améliorer la connaissance des phénomènes (impact du changement climatique, érosion du trait de côte, ruissellement, remontée de nappes) et de la vulnérabilité aux risques d'inondation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piste d'action : mieux informer sur les risques d'inondations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



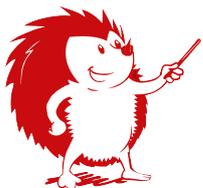
Apprendre à vivre avec le risque inondations, préserver les milieux naturels pour mettre en place des solutions fondées sur la nature, adapter l'urbanisation... Les pistes proposées rejoignent celle de notre mouvement associatif, détaillées dans ce [dossier](#).

*Avez-vous des suggestions pour compléter l'ensemble de ces propositions, des commentaires sur le programme de travail et le calendrier du Sdage et celui du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) et la sélection des territoires à risques importants d'inondation (TRI) ?

📍 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Oui

Non



N'hésitez pas à exprimer ici votre avis librement !

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- Internet
- réseaux sociaux
- médias (presse, radio, TV)
- réunion ou débat public
- France services
- autre

*Merci d'indiquer comment vous avez été informé de cette consultation

FNE Pays de la Loire



Merci d'indiquer ici si vous avez été informé de cette consultation par la biais d'une association de protection de l'environnement !

Envoyer

LIENS UTILES

Questionnaire pour l'avis du public

<https://eauloirebretagne.limesurvey.net/344442>

Notice simplifiée :

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/files/live/mounts/midas/Sdage-et-Sage/Consultations/2024-2025%20Notice%20consult>